

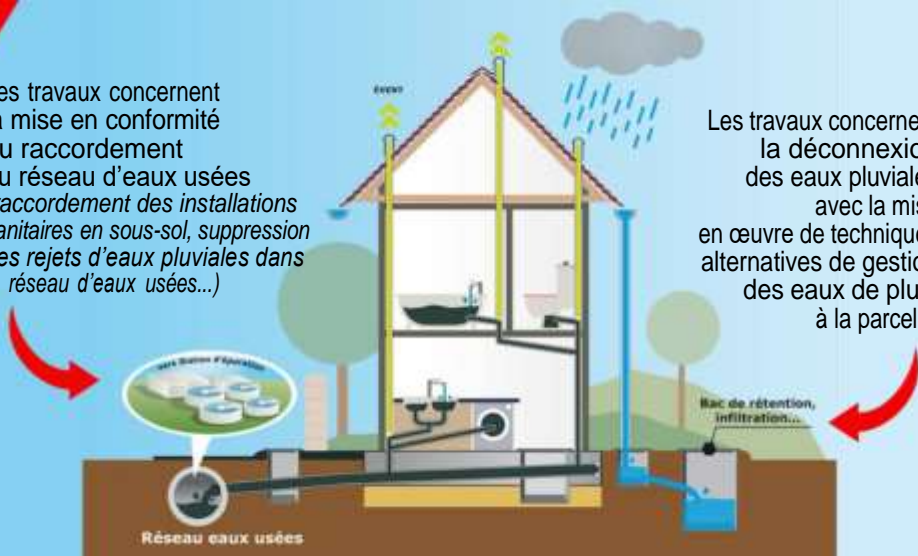
MISE EN CONFORMITÉ DES BRANCHEMENTS D'ASSAINISSEMENT EN DOMAINE PRIVÉ

AIDE POUR
LES PARTICULIERS
& LES ENTREPRISES
DE L'AGENCE DE L'EAU
SEINE-NORMANDIE

HORS COMMUNE DE
CRÈVECOEUR-LE-GRAND

Les travaux concernent
la mise en conformité
du raccordement
au réseau d'eaux usées
*(raccordement des installations
sanitaires en sous-sol, suppression
des rejets d'eaux pluviales dans
le réseau d'eaux usées...)*

Les travaux concernent
la déconnexion
des eaux pluviales
avec la mise
en œuvre de techniques
alternatives de gestion
des eaux de pluie
à la parcelle.



L'OBTENTION DES AIDES N'EST PAS SOUMISE À CONDITIONS DE RESSOURCES.

- AIDES FORFAITAIRES POUR LES PARTICULIERS *(dans la limite du montant des travaux)* :

- Mise en conformité de l'assainissement d'une habitation : 3 000 €
- Déconnexion de toutes les eaux pluviales : 1 000 €

- SUBVENTIONS POUR LES PETITES ENTREPRISES : 60 %

- Les travaux ne doivent pas être commencés avant la notification de l'aide.
- Etude de mise en conformité par le service assainissement avant le dépôt de la demande d'aide.
- Vérification de la conformité des travaux à leur achèvement.

► Pour plus d'information, vous pouvez nous
contacter au 03 44 10 52 57

Unité contrôle de l'assainissement collectif

DIRECTION EAUX ET DECHETS - SERVICE ASSAINISSEMENT

Unité contrôle de l'assainissement collectif

70, RUE DE TILLOY - BP 60330 - 60021 BEAUVAIS CEDEX

Sophie BARBAUD • Tél : 03 44 79 38 13 • mail : s.barbaud@beauvaisis.fr